

CQP Manager logistique en commerces de gros

Qu'est-ce que le certificat de Qualification Professionnelle « CQP Manager logistique en commerces de gros » ?

Le [CQP](#) « Manager logistique en commerces de gros » est une certification reconnue par la branche professionnelle des [Commerces de gros](#). Elle permet de valider les compétences professionnelles du métier de manager logistique en commerces de gros au sein de l'ensemble des entreprises de cette branche, favorisant ainsi les mobilités professionnelles.

Voir la fiche Certif Info du [CQP « Manager en commerce de gros »](#).

Quels sont les avantages ?



Pour le titulaire

L'obtention de la certification vous permet d'enrichir votre CV avec une certification reconnue par la branche professionnelle et appréciée des recruteurs des entreprises du secteur concerné.

Selon votre profil et votre situation, il vous permet de :

- ✓ Compléter votre parcours initial
- ✓ Apprendre un nouveau métier
- ✓ Vous insérer durablement dans l'emploi
- ✓ Renforcer vos compétences et votre qualification pour évoluer dans votre entreprise ou préparer une mobilité
- ✓ Renforcer votre employabilité

Pour les entreprises

Certification créée par des professionnels pour des professionnels.

En tant qu'entreprise, la certification permet de :

- ✓ Former efficacement à vos métiers et faciliter l'intégration d'un nouveau salarié, par exemple dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- ✓ Reconnaître et développer les compétences des salariés déjà en poste par l'obtention d'une qualification
- ✓ Dynamiser les parcours professionnels et accompagner la mobilité au sein de votre entreprise
- ✓ Anticiper l'évolution des métiers
- ✓ Fidéliser et motiver vos équipes, en valorisant leurs savoir-faire et en favorisant les évolutions de carrière

Pour les organismes de formation

Ajouter la certification à votre catalogue de formation représente plusieurs avantages :

- ✓ Enrichir votre offre commerciale
- ✓ Toucher plus de prospects en proposant une offre de formation sectorielle
- ✓ Diversifier votre modèle économique
- ✓ Être identifié comme un organisme de formation expert par les entreprises de la branche
- ✓ Elargir votre sourcing d'entreprises (les CQP peuvent être préparés en contrat de professionnalisation ce qui vous permet de toucher des entreprises qui ne font pas d'apprentissage)
- ✓ Bénéficier de la prise en charge des coûts de formation selon les modalités définies par la branche
- ✓ Répondre aux besoins de formation des entreprises, notamment sur les métiers à fort enjeu de recrutement
- ✓ Faire partie d'un réseau d'organismes de formation habilités par une branche

Pour former à la certification, vous devez au préalable être habilité à dispenser la formation par la branche qui a créé la certification. Rapprochez-vous de la [CGF](#), l'organisme certificateur de la branche des Commerces de gros .

Quelles sont les missions du Manager logistique en commerces de gros ?



Le titulaire du CQP « Manager logistique en commerces de gros » doit être capable d'assurer les missions suivantes :

- ✓ Organisation et supervision des activités logistiques sur un périmètre donné
- ✓ Pilotage des activités logistiques
- ✓ Management opérationnel des équipes logistiques
- ✓ Mise en œuvre d'une fonction d'interface entre les équipes logistiques et les différents services de l'entreprise
- ✓ Mise en œuvre des procédures administratives et Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement (QHSE)

Quelles sont les compétences validées par le CQP ? ▼

Le manager doit être capable de maîtriser les compétences suivants :

Domaine de compétences	Modalités d'évaluation
C1 : Organisation et supervision d'une activité logistique en commerces de gros	Dossier professionnel; Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure); Entretien d'évaluation externe (30 – 45 min sur l'ensemble des blocs de compétences).
C2 : Pilotage d'une activité logistique en commerces de gros	Dossier professionnel; Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure); Entretien d'évaluation externe (30 – 45 min sur l'ensemble des blocs de compétences).
C3 : Management opérationnel des équipes logistiques en commerces de gros	Dossier professionnel; Mise en situation professionnelle de préparation et d'animation d'une réunion d'équipe + entretien d'évaluation en entreprise (1 heure); Entretien d'évaluation externe (30 – 45 min sur l'ensemble des blocs de compétences).
C4 : Interface entre les équipes logistiques et les différents services de l'entreprise	Dossier professionnel; Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure); Entretien d'évaluation externe (30 – 45 min sur l'ensemble des blocs de compétences).
C5 : Contrôle de la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement en commerces de gros	Dossier professionnel; Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure); Entretien d'évaluation externe (30 – 45 min sur l'ensemble des blocs de compétences).

Quels sont les emplois accessibles ? ▼

Le titulaire du CQP « Manager logistique en commerces de gros » peut accéder aux emplois suivants :

- ✓ Responsable logistique
- ✓ Responsable de flux
- ✓ Responsable d'exploitation
- ✓ Superviseur

Comment obtenir et financer le CQP ?



La certification est accessible via un parcours de formation dispensé dans le respect du référentiel prévu par la Branche professionnelle.

La formation

Le parcours de formation peut se réaliser via :

- ✓ Une action de formation financée par l'entreprise (prise en charge AKTO possible)
- ✓ Une [préparation opérationnelle à l'emploi](#) suite à accord de pôle emploi (pour recruter un demandeur d'emploi)
- ✓ Un [contrat de professionnalisation](#), avec l'accompagnement d'un [tuteur](#)

AKTO peut prendre en charge tout ou partie de la formation.

[Consultez les règles de prise en charge de la branche des Commerces de gros.](#)

Quels sont les organismes de formation et d'évaluation habilités ?



Liste à venir.

Qui contacter pour aller plus loin ?

Vous êtes une entreprise

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez mettre en œuvre la certification « Manager logistique en commerces de gros »? [Contactez votre conseiller AKTO.](#)

Vous êtes un organisme de formation

Vous êtes un organisme de formation et vous souhaitez vous faire habilitier par la branche pour dispenser la formation? Rapprochez-vous de la [CGE](#), l'organisme certificateur de la branche des Commerces de gros.

Vous êtes un salarié

Vous êtes salarié et vous souhaitez valider la certification « Manager logistique en commerces de gros ». Renseignez-vous auprès de votre employeur ou de [l'opérateur en évolution professionnelle de votre région.](#)